



Nom :

date :/...../20....

Louis XVI et la Révolution

1789 - 1792

En 1789, les Français mettent fin à l'absolutisme de la noblesse et du clergé. C'est la fin de l'ancien régime et le début de la Révolution.

La Révolution

La tension monte dans Paris lorsque le peuple désapprouve les décisions du roi.

Le 14 juillet, les Parisiens se rendent aux invalides et pillent les armes qui y sont entreposées. Ils attaquent et prennent ensuite la Bastille, forteresse royale qui défend l'est de la capitale.

Partout, les révolutionnaires s'emparent du pouvoir.

Dans les campagnes, la colère gronde et les paysans s'attaquent aux châteaux des nobles. Dans la nuit du 4 août 1789, les députés votent des décrets qui suppriment les droits seigneuriaux ainsi que la dîme due au clergé et tous les privilèges.

Le 26 août 1789, les députés votent la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

C'est la fin de l'ancien régime !

De 1789 à 1791, les députés rédigèrent une constitution qui limite les pouvoirs du roi. C'est l'abolition de la monarchie absolue et la création d'une monarchie constitutionnelle*. Les lois sont désormais votées par les députés.

Le 22 septembre 1792, c'est la fin de la monarchie et le début de la République.

Louis XVI tenta de fuir le pays, il fut rattrapé, jugé et guillotiné pour trahison. Les Français sont soulagés mais l'ordre ne revient pas pour autant car la France est en guerre contre des pays voisins et certaines régions attachées à la monarchie.

Dans ce contexte, des républicains décident d'utiliser la violence pour défendre le régime. Cette période appelée « la Terreur » dura de 1793 à 1794.

***Monarchie constitutionnelle** : monarchie dans laquelle la constitution limite le pouvoir du roi.



J'ai compris :

1/ Comment les révolutionnaires s'emparent-ils du pouvoir ? En quelle année ?

.....

2/ A quels événements appartiennent ces dates :

26/08/1789 : 22/09/1792 :

3/ Qu'est-il advenu de Louis XVI ?

.....